

LE MAGAZINE  
DES ACTEURS  
DE L'EAU



# SAUVONS ! L'EAU !

Argens : un nouveau seuil franchi ! P5  
La Vèze, le ruisseau qui aime les virages P8  
La Méditerranée sous profonde surveillance P10  
Suzanne Husky, artiste sentinelle P17  
Deux nouveaux Appels à manifestation d'intérêt P21

N°56 JUILLET 2025

S'adapter aux aléas climatiques

## La nature fait si bien les choses

LIRE DOSSIER PAGE 12





**Martial Saddier**, président du Comité de bassin Rhône-Méditerranée, président du Conseil départemental de Haute-Savoie

## Les Solutions fondées sur la nature, au service des territoires

Dans le cadre de son Défi 10, le Plan de bassin d'adaptation au changement climatique Rhône-Méditerranée 2024-2030 (PBACC) prévoit de labelliser 20 opérations phares de Solutions fondées sur la nature dans les 5 ans à venir. À l'heure d'un réchauffement climatique prégnant sur notre bassin, nous sommes en effet convaincus que les Solutions fondées sur la nature sont à encourager largement en raison de leur efficacité face à de nombreux risques liés à l'eau. S'appuyant sur le fonctionnement naturel des écosystèmes - espaces inondables, zones humides, prairies, sols vivants et perméables - elles sont souvent moins coûteuses à long terme que des investissements technologiques ou la construction et l'entretien d'infrastructures.

Nous le savons bien, nous devons anticiper des phénomènes climatiques nouveaux, variables en fréquence et en intensité, composer avec ces incertitudes et être plus agiles pour nous préparer à un monde différent. Dans un avenir où les sécheresses vont s'intensifier, il est encore plus important que l'eau soit de bonne qualité et que les écosystèmes conservent ou retrouvent un fonctionnement naturel pour que la biodiversité puisse résister au réchauffement de l'eau, à l'assèchement des sols et au manque de débit. Des milieux fonctionnels et en bon état hébergent une biodiversité plus riche ; ils gardent les connexions avec les nappes qui soutiennent les débits en eau fraîche. Ils peuvent également réduire l'aléa pour les risques d'inondation ou de submersion. Les Solutions fondées sur la nature devront prendre, demain, une place plus importante dans les stratégies d'adaptation des territoires. Le bassin Rhône-Méditerranée est en pointe sur le sujet et l'agence de l'eau accompagne leur mise en œuvre, financièrement bien sûr, mais aussi au plan technique.

### 10 AVRIL – LE HAUT GARDON D'ALÈS RÉCOMPENSÉ

Après le Galeizon, la Salandre, les Gardons de Sainte-Croix, Mialet, Saint-Martin et Saint-Germain, le Gardon d'Alès amont reçoit la distinction « Rivière en bon état », décernée par l'agence de l'eau à Saint-Privat-de-Vallongue, en présence de Max Roustan, président de l'Établissement public territorial de bassin (EPTB Gardons). Le Gardon d'Alès amont serpente depuis le col de Jalcreste jusqu'au barrage de Sainte-Cécile d'Andorge. Il collecte les eaux limpides du Dourdon et du Gardon de Ventalon qui reçoit les sources du Gardon.



### 21 MARS – ACCORD POUR LA SOBRIÉTÉ EN EAU AVEC VNF

Christophe Wendling, directeur territorial Rhône Saône et Olivier Faurel, directeur territorial Centre de Voies navigables de France, signent avec Nicolas Murlon, directeur général de l'agence de l'eau, un nouvel accord-cadre 2025-2030 pour renforcer leur coopération dans la lutte contre les effets du dérèglement climatique. Grâce à un plan d'action en faveur de la sobriété en eau et de la reconquête de la biodiversité, les deux établissements publics associent leurs forces sur plus de 1 600 km de rivières et canaux gérés par VNF pour contribuer à l'atteinte des objectifs nationaux en matière d'économie d'eau (- 10 % des prélèvements d'ici 2030), de qualité des milieux aquatiques et humides et de reconquête de la biodiversité.



### 22 AVRIL – ÉCONOMIE D'EAU CHEZ UN GLACIER ISÉROIS

La Turbine à Saveurs, spécialisée dans la fabrication artisanale de glaces, sera bientôt équipée d'une nouvelle ligne de production permettant d'économiser près de 80 % d'eau potable. Accompagnée par la Chambre de métiers et de l'artisanat Auvergne-Rhône-Alpes et financée par l'agence de l'eau, cette opération a été saluée par la préfète de région, Fabienne Buccio, qui a souligné l'anticipation du glacier pour réduire sa consommation d'eau et participer à l'effort de sobriété hydrique.



## TEMPS FORTS

### 16 MAI – RIVIÈRE RETROUVÉE À BOURG-EN-BRESSE

La Ville de Bourg-en-Bresse a inauguré la transformation de l'allée de Challes, située en plein cœur de la cité, entre le quartier de la Reyssouze et l'hypercentre. Longtemps marquée par une dégradation de la morphologie de la rivière et une voirie peu accueillante, cette allée historique connaît aujourd'hui une profonde transformation environnementale et paysagère. Portée par la Ville, Grand Bourg Agglomération et le Syndicat du bassin versant de la Reyssouze, cette opération est soutenue par l'État et l'agence de l'eau à hauteur de 835 000 €.



### 26 AVRIL – MISE AUX NORMES À MÉTABIEF - LES LONGEVILLES MONT D'OR

La Communauté de communes des lacs et montagnes du Haut-Doubs inaugure la nouvelle station d'épuration des Longevilles-Mont-d'Or en présence du préfet du Doubs, Rémi Bastille, du député Éric Liégeon, du sénateur Jean-François Longeot, de la vice-présidente du Département du Doubs, Béatrix Loizon, du président de la Communauté de communes Jean-Marie Saillard et du président de l'Épage Haut-Doubs Haute-Loue, Philippe Alpy. Cet ouvrage, dont les effluents traités seront rejetés dans le Doubs et non plus dans son affluent, le ruisseau du Bief rouge, s'accompagne notamment d'un bassin d'orage sur la commune de Métabief. L'agence de l'eau a apporté une aide globale de 3,3 M€.

### 6 MAI – SÉCURISER L'EAU POTABLE À FORCALQUIER

David Gehant, maire de Forcalquier et président de la Communauté de communes du Pays de Forcalquier Montagne de Lure, Eliane Barreille, présidente des Alpes de Haute-Provence et Marie-Paule Demiguel, sous-préfète de Forcalquier, inaugurent un nouveau réservoir d'eau potable d'une capacité de 3 500 m<sup>3</sup>, afin de garantir la qualité de l'eau distribuée. Il assure les fonctions de stockage des eaux fournies par les ressources souterraines de la commune et de distribution de l'eau à la collectivité. L'ouvrage est financé à hauteur de 70 % par l'agence, soit 1,3 M€, au titre du rattrapage structurel et de la solidarité avec les territoires ruraux.



# Actu des territoires !



L'EPTB du bassin versant de l'Isère fédère les différents acteurs du grand cycle de l'eau pour une gestion solidaire de cet affluent du Rhône.

## « L'eau, un sujet de coopération, pas de conflit ! »



**En début d'année, l'Établissement public territorial de bassin (EPTB) Isère a officiellement vu le jour après des années de travail, de concertation et d'écoute. Destiné à structurer la gestion des eaux à l'échelle du bassin versant, ce nouvel outil de gouvernance marque une étape majeure dans l'organisation de la prévention des risques et de l'adaptation au changement climatique. Rencontre avec Annick Cressens, sa présidente.**

### QU'EST-CE QUI A MOTIVÉ LA CRÉATION DE L'EPTB ISÈRE ?

**Annick Cressens :** C'est l'aboutissement d'une longue démarche de concertation auprès des syndicats de rivière, des départements, des intercommunalités exerçant des compétences du grand cycle de l'eau. Le bassin versant de l'Isère qui traverse quatre départements alpins et couvre plus de 12 000 km<sup>2</sup> nécessitait une vision intégrée, dépassant les frontières administratives. Le changement climatique, qui exacerbe les épisodes de crues et de sécheresse sur certaines sources, a accéléré la nécessité d'un pilotage coordonné à l'échelle du bassin. Ce travail de convergence a abouti en 2017 à la création de l'Association du bassin versant de l'Isère (ABVI), préfigurant celle de l'EPTB Isère, reconnu par l'État depuis le 1<sup>er</sup> janvier dernier.

### QUELS VONT ÊTRE LES BÉNÉFICES POUR LES TERRITOIRES CONCERNÉS ?

**A.C. :** Les élus et les techniciens du bassin vont enfin pouvoir discuter entre eux

au sein de notre structure, composée de 15 membres\*. Plutôt que de travailler isolément, ils accéderont à des diagnostics partagés, des financements mutualisés et à une capacité d'ingénierie à l'échelle du bassin. Nous voulons que les acteurs se parlent naturellement, simplement. Et que l'eau soit un sujet de coopération.

### SUR QUELS SUJETS SE CONCENTRE DÈS À PRÉSENT L'EPTB ?

**A.C. :** Son rôle est de coordonner, de mener des réflexions collectives et de réaliser des études sur l'évolution de l'hydrologie et la façon dont elle est impactée par le changement climatique et les différents usages. L'EPTB veillera à la cohérence des actions, destinées en priorité à faciliter une gestion cohérente incluant la prévention des inondations, la gestion de la ressource, le transport sédimentaire, ainsi que la restauration des écosystèmes aquatiques et des zones humides. Pour ce faire, nous avons créé un comité de concertation, regroupant les collectivités, les entreprises,

l'agence de l'eau, les concessionnaires hydroélectriques, les associations et les usagers afin de débattre sur ces sujets et de partager de grandes orientations.

### QUELLES SONT VOS AUTRES PRIORITÉS ?

**A.C. :** Parmi nos projets figure la poursuite de l'Étude sur la gestion structurelle de la ressource en eau à l'échelle du bassin versant de l'Isère. Nous anticipons aussi des renouvellements des concessions hydroélectriques, ce qui constitue une étape décisive pour l'avenir du bassin, car le bon état des milieux aquatiques de l'Isère et ses affluents dépend fortement des modalités de gestion des barrages. Au sein de l'Association nationale des élus des bassins, à laquelle nous avons adhéré, nous comptons donner notre avis sur ce sujet comme sur d'autres en fonction des sollicitations de l'État. ●

\* Retrouvez-les sur le site : [eptb-isere.fr](http://eptb-isere.fr)

## CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE

# L'Argens passe un nouveau seuil

**La destruction partielle de l'aménagement du seuil du Béal, situé entre Puget-sur-Argens et Roquebrune, marque une étape importante dans la restauration écologique de l'Argens. Considéré comme un obstacle majeur à la migration des aloses et lamproies, ainsi qu'à l'écoulement naturel de l'eau, cet ouvrage intégrera bientôt une passe à poissons avec bassins et une rampe à anguilles.**

**S**itué sur le fleuve Argens entre Puget-sur-Argens et Roquebrune, le seuil du Béal est aujourd'hui considéré comme un non-sens écologique. Construit historiquement pour détourner une partie de l'eau vers un canal d'irrigation alimentant la ville de Fréjus et différents sites industriels, l'ouvrage en pierre et béton constitue un obstacle infranchissable pour de nombreuses espèces piscicoles, notamment l'anguille européenne, l'aloise de Méditerranée et la lamproie marine. En retenant les sédiments et les galets, cet ouvrage de 150 mètres de large et 5 mètres de haut modifie aussi l'écoulement naturel de l'eau et l'équilibre morphodynamique du lit de l'Argens. Propriétaire du seuil, le département du Var a décidé de corriger ces anomalies en restaurant la continuité écologique sur un secteur situé à 11 kilomètres de l'embouchure de la mer. Il a délégué au Syndicat mixte de l'Argens la maîtrise d'ouvrage en raison de ses connaissances du fonctionnement de la basse vallée, ainsi que des études et modélisations qu'il a réalisées.

## 16 bassins en étage

« Nous avons eu beaucoup de discussions pour savoir s'il fallait raser ou non cet obstacle bloquant les espèces migratrices, explique Anne Thevenot, responsable du service pilotage administratif, financier et prospectives au sein de la direction Ingénierie territoriale du Département du Var. La solution retenue après études et concertation

consiste à maintenir la hauteur actuelle du seuil, démolir la passe à poissons non fonctionnelle intégrée depuis 1989 au seuil et construire une passe à bassins successifs avec des jets de surface ». Long de 86 mètres, cet ouvrage comprend 16 bassins étagés et dimensionnés pour permettre en particulier aux aloses

## 1,63 M€ HT

Le montant de l'ouvrage, dont 50 % financés par l'agence de l'eau.

« Ce projet ralentit le transport des matières en suspension, essentiellement du sable. Pour l'entretien de la passe à bassins et son bon fonctionnement, des vannes de chasse permettront un nettoyage automatique par surpression hydraulique via des jets hydrocureurs. »

Quitterie Blanchard, chargée de projets Papi au Syndicat mixte de l'Argens

de Méditerranée et aux lamproies de franchir le dénivelé du barrage grâce à une série de petites chutes d'eau et de mini-piscines de repos facilitant leur migration. Une rampe à anguilles en forme de S verra aussi le jour dans le but d'aider les civelles à remonter l'Argens. Elle comprend des substrats rugueux facilitant le déplacement des anguilles et des juvéniles, qui peinent à franchir des vitesses d'écoulement élevées. Des fils rigides protégeront les différents bassins des prédateurs. Commencé en octobre 2024 puis interrompu par une submersion du secteur causée par de fortes intempéries, le chantier a redémarré début juin avec la reprise des terrassements et la construction des deux passes. La livraison est prévue en octobre prochain. ●



Sur 150 mètres de large et 5 mètres de haut, le seuil du Béal perturbe l'écoulement naturel de l'Argens.



### MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

## Reconquête des zones humides

La Métropole Aix-Marseille-Provence a lancé, en novembre dernier, l'élaboration de son Plan de gestion stratégique des zones humides, un document de planification inédit à l'échelle du territoire visant à préserver et restaurer ces milieux naturels essentiels à l'équilibre écologique. Répartis sur 92 communes entre les étangs littoraux, les marais et les zones de confluence des bassins versants, ces milieux humides métropolitains sont en grande partie menacés par l'urbanisation et les effets du changement climatique. L'étude repose sur un inventaire précis des milieux humides existants, une hiérarchisation des enjeux de conservation, ainsi qu'un programme d'actions destiné à préserver et restaurer les zones humides du territoire. Un mode de gestion est également défini en concertation avec les communes, les acteurs agricoles et les gestionnaires d'espaces naturels. L'objectif affiché est double : freiner l'érosion de ces écosystèmes vulnérables et valoriser leurs fonctions naturelles : régulation des crues, filtration des eaux, accueil de la biodiversité. Le rendu du Plan est attendu pour la fin de l'année. Sa réalisation représente un coût de 180 000 euros, financé à hauteur de 50 % par l'agence de l'eau.

### ALPES-MARITIMES

## Tout pour l'eau potable



Sur les hauteurs de Villefranche-sur-Mer, la reconstruction des réserves de l'usine de traitement d'eau potable Jean Favre marque une étape stratégique pour la sécurisation de l'approvisionnement en eau de la métropole. Construite dans les années 1960, cette installation alimente 20 000 foyers sur cinq communes de la Métropole Nice Côte d'Azur. Face aux nombreuses dégradations des infrastructures qui ont engendré des fuites d'eau importantes, la Régie Eau d'Azur a engagé depuis 2023 un vaste chantier de sécurisation du stockage. Le projet prévoit la démolition de la cuve de 3 000 m<sup>3</sup> remplacée par une nouvelle en béton armé, semi-enterrée, d'une capacité de 5 500 m<sup>3</sup>, ainsi que la rénovation de la cuve de 6 000 m<sup>3</sup>, dont le volume est réduit à 3 500 m<sup>3</sup>. Le montant total de ce chantier est de 3,8 M€ HT, avec une subvention de l'agence de l'eau de 2 M€ dans le cadre de l'appel à projets Sécurisation de l'eau potable. Sauf imprévu, les installations seront mises en service dans les prochains jours.

### DIJON

## Opération désimpermeabilisation



**70%** La proportion de l'axe Monge-Bossuet reliant le centre historique de Dijon et la Cité internationale de la gastronomie et du vin concernée par le projet.

**14 325 m<sup>2</sup>** La surface déconnectée du réseau d'assainissement pour les eaux pluviales en misant sur une infiltration naturelle.

**70** Le nombre d'arbres plantés. À leurs pieds, des fosses ont été aménagées et remplies d'un mélange de roches et de terre pour absorber les eaux de pluie avant qu'elles ne s'infiltrent.

**686 500 €** Le coût des travaux, financé à 40 % par l'agence de l'eau.



### VEYNES

## Step en conformité !

Dans les Hautes-Alpes, la commune de Veynes s'est dotée d'une nouvelle station d'épuration en remplacement de l'équipement précédent datant des années 1970, ne répondant plus aux exigences réglementaires ni aux normes. Dimensionnée pour 5 000 équivalents-habitants, l'installation mise en service en fin d'année dernière repose sur un procédé simple de traitement biologique par boues activées, associé à un traitement physico-chimique du phosphore. Le rejet des eaux traitées dans le Petit Buëch respecte désormais des seuils stricts, en conformité avec la directive européenne. Le projet intègre également une filière de traitement et de valorisation des boues destinées aux filières de compostage et d'épandage agricole. Un parc photovoltaïque a été aménagé à proximité de la Step afin de l'alimenter et de réduire de 33 % la consommation électrique. D'un montant de près de 2,8 millions d'euros, la réalisation de cette Step a bénéficié d'une subvention de 753 000 euros de l'agence de l'eau dans le cadre d'un contrat de Zone de revitalisation rurale (ZRR). Elle s'est accompagnée de la création d'un bassin tampon pour la gestion des surcharges hydraulique et de la réhabilitation de 3 kilomètres de canalisation.

## SÉCURISATION DE L'EAU POTABLE

# LA TABLE SE REFAIT UNE CONDUITE

**Le village savoyard de La Table a soif de solutions. La rénovation complète de son réseau d'eau potable s'est imposée comme une priorité face au vieillissement des installations et à la raréfaction de la ressource. Un investissement lourd, vital pour l'avenir, que le village ne peut pas supporter seul.**

**N**iché entre 300 et 2 000 mètres d'altitude sur le versant ouest du massif de Belledonne, le village de La Table se compose de 28 hameaux séparés de forêts, de pâturages et de zones de moyennes montagnes. Avec environ 30 habitants par km<sup>2</sup>, ce village savoyard se classe parmi les communes rurales à faible densité. Autre particularité : La Table assure en régie directe aujourd'hui encore la gestion de l'eau potable. « Face à la pression croissante sur nos infrastructures, la question de notre intégration au Syndicat des eaux de La Rochette ou de la Communauté de communes Cœur de Savoie se pose à nouveau, constate Jean-François Claraz, maire de La Table. Il y a une vingtaine d'années, une pétition avait rejeté cette proposition. Aujourd'hui, cette adhésion permettrait à notre village de bénéficier d'un soutien technique, de mutualiser les investissements et d'accéder à des financements plus importants pour sécuriser notre approvisionnement ». Pour La Table, l'enjeu est de taille. Disposant de moyens contraints,



Un kilomètre de canalisation de distribution d'eau a été remplacé sur le secteur des Côtes.



**Les habitants de La Table constatent régulièrement une turbidité excessive de l'eau, la rendant presque impropre à la consommation.**

le village effectue des choix en priorisant ses actions. Il privilégie par exemple le remplacement des canalisations de distribution de l'eau potable. Car depuis la connexion en 2022 au réseau du Syndicat des eaux de La Rochette, les habitants supportent régulièrement une turbidité excessive, presque impropre à la consommation, liée aux caractéristiques de l'eau pas suffisamment minéralisée et plus douce qu'auparavant. La vétusté d'une partie des 18 kilomètres de canalisations en fonte grise, datant du début des années 1960, n'arrange pas la situation, avec la présence de fuites et de dépôts ferrugineux.

« Depuis 2014, nous avons pu consacrer une enveloppe de plus de 1 million d'euros à la sécurisation de 11,3 kilomètres de notre réseau grâce aux aides de l'agence de l'eau, du Département de la Savoie et de l'État, poursuit l'élu. Nous réalisons actuellement cette opération sur près de 1 kilomètre dans le secteur dit des Côtes où résident dix abonnés pour un budget de 290 000 euros. Sans les aides, c'est tout simplement impossible ». Dans le cadre de l'appel à projets Sécurisation eau potable de l'agence de l'eau, La Table a bénéficié d'une subvention de 145 000 euros pour cette opération. ●

### RESTAURATION

# LE RUISSEAU QUI VOULAIT FAIRE DES VIRAGES

À Taxenne, dans le Jura, le ruisseau de la Vèze a changé de visage. Ou plutôt, il a retrouvé le sien, en fin d'année dernière, grâce à une opération de reméandrage. Ce projet de restauration écologique entend améliorer sa résilience aux crues et sécheresses, ainsi que restaurer la biodiversité aquatique.



**U**n matin de décembre 2024, le discret ruisseau de la Vèze s'est mis à serpenter à nouveau dans le village jurassien de Taxenne. Jusque-là, cet affluent de l'Ognon vivait sous contrainte avec son tracé en ligne droite et ses hautes berges. Comme tant d'autres cours d'eau français, il a été redressé à coups de pelleteuses et d'intentions modernisatrices dans le courant du XX<sup>e</sup> siècle, ainsi que curé régulièrement dans le but de lui dicter son comportement. Ces interventions, bien qu'initialement destinées à faciliter l'écoulement des eaux, ont engendré d'importants désordres écologiques, en

particulier la dégradation des habitats aquatiques et la disparition de certaines espèces sensibles : beaucoup plus de sangsues et de larves de moustiques que d'éphémères vivent dans la Vèze. Quant aux truites, vairons et chabots, ils ont déserté depuis longtemps ce petit cours d'eau. Plus rien ne chante, ne grouille, ne frémit. Une détérioration de la qualité du milieu et de l'eau accentuée par certaines pratiques agricoles. « *Dans un environnement où les haies ont bien souvent disparu, la Vèze réagit vite en cas de grosses perturbations*, indique Aurélien Gesell, coordonnateur du Contrat de rivière Ognon au Syndicat

**La reprise d'un tronçon rectiligne de la Vèze** a permis de recréer 1 400 mètres de lit méandrique avec des courbes douces.

de la vallée de l'Ognon (SVO). *Son lit trop encaissé et ses berges trop raides amplifient la fréquence et la rapidité des variations de débit lors de pluie. Cette situation augmente les risques d'inondations à l'aval. Taxenne a d'ailleurs subi une crue en octobre dernier* ».

**La Vèze retrouve ses méandres, sa paresse et ses débordements bienvenus**

La reprise d'un tronçon rectiligne d'un peu plus d'un kilomètre a donc été décidée pour recréer 1 400 mètres de lit méandrique, avec des courbes douces. « *L'objectif principal est de redonner à la Vèze*



**Aurélien Gesell**, coordinateur du Contrat de rivière Ognon au Syndicat de la vallée de l'Ognon.

un fonctionnement plus naturel, en supprimant son allure rectiligne et en facilitant ses débordements dans les secteurs sans enjeux, explique Aurélien Gesell. Les berges ont été adoucies, redessinées, ouvertes et terrassées. Quand les prochaines crues surviendront, les eaux se répandront doucement dans les prairies, diminuant ainsi la puissance et la fréquence des crues à l'aval. Ces débordements lents et réguliers favoriseront également l'infiltration de l'eau dans les sols ». Le pont de Taxenne intègre pour sa part, en rive droite, un dalot - l'équivalent d'une deuxième arche - chargé d'augmenter le débit pouvant passer sous l'ouvrage dans certaines situations hydrologiques. « Pour recréer des habitats, nous avons aussi procédé au rechargement du fond du lit en galets et graviers, issus d'une carrière située à deux kilomètres du site, ce qui a permis de le rehausser de 50 centimètres à 1 mètre selon les endroits », poursuit le coordinateur. À partir de juillet prochain, le chantier reprendra afin d'ajuster le cours d'eau et d'assurer les plantations d'espèces locales sur les berges, comme des noisetiers, des saules, des aulnes, des chênes. Remplis par l'eau de la nappe, trois abreuvoirs solaires seront également installés à disposition des vaches pour éviter leur présence dans le cours d'eau. Deux qués seront en outre aménagés, facilitant



En rive droite, un dalot a été posé pour augmenter le volume d'eau pouvant passer sous le pont existant.

la traversée de La Vèze et préservant les milieux.

### 7 kilomètres à reméandrer

Toutes ces opérations sont menées par le SVO, en collaboration avec la Communauté de communes Jura Nord et les élus locaux, dans le cadre du contrat de rivière Ognon. Elles représentent la concrétisation de près de quinze années de discussions avec les riverains de la Vèze, de diagnostics hydromorphologiques, d'études techniques et de concertation avec les propriétaires des terres concernées par les travaux. À Taxenne, certains agriculteurs ont d'abord été sceptiques face à la possible perte des parcelles et la création de zones humides puis se sont approprié le projet. Si ce travail préparatoire a permis l'émergence d'une restauration fondée sur la nature, la solution reste néanmoins incomplète. Le projet s'inscrit en effet dans une démarche plus large, qui prévoit la renaturation de près de 7 kilomètres du cours d'eau dans les années à venir. Mais la réalisation de ces travaux dépend de l'accord des propriétaires riverains, avec lesquels le syndicat mène des discussions pour leur présenter les multiples bénéfices des solutions proposées. ●

### Le savez-vous ?

Le suivi des aménagements sera assuré par le SVO. Trois ans après la fin des travaux, il évaluera les premiers effets sur la biodiversité, la qualité de l'eau et la prévention des inondations. Puis des diagnostics seront conduits à 5 et 10 ans.

# 484 000 € HT

**Le coût total des travaux (hors suivis) financés à**

**70%** par l'agence de l'eau

**17%** par la Communauté de communes Jura Nord

**10%** par la Région Bourgogne-Franche-Comté

**3%** par le Syndicat mixte d'aménagement de la moyenne et basse vallée de l'Ognon

# 1 095 mètres

Le linéaire de La Vèze remplacé par 1 400 m de cours d'eau reméandrés.

« Au-delà des bénéfices environnementaux, le projet de Taxenne renforce la résilience du territoire face aux changements climatiques. En rétablissant le rôle tampon des écosystèmes aquatiques, il améliore la capacité à absorber aussi bien les excès d'eau que les pénuries. » Aurélien Gesell

# Actu de la mer !

Les fonds coralligènes constituent le second pôle de biodiversité en zone côtière après les herbiers de posidonie.



## 12<sup>e</sup> PROGRAMME

# LA MÉDITERRANÉE SOUS PROFONDE SURVEILLANCE

**Pour conforter un bilan de santé en amélioration tout au long du littoral, l'agence de l'eau renforce son action dans le cadre de son 12<sup>e</sup> Programme. Elle va plus au large pour la surveillance et redouble d'énergie sur la lutte contre les pollutions et la restauration écologique.**

**D**epuis plusieurs années déjà, la Méditerranée est placée sous haute surveillance tant ce hotspot mondial de biodiversité est soumis à la pression de l'activité humaine. L'agence de l'eau agit dans trois directions en même temps : la lutte contre les pollutions de toutes origines à terre (domestique, agricole et industrielle), la diminution des pressions exercées par les activités maritimes sur les habitats marins et la restauration écologique de ce milieu unique. « Parmi les actions éligibles à une aide de l'agence sur le volet "pollution", le 12<sup>e</sup> Programme 2025-2030 élargit son soutien à la réduction des apports de plastiques à la mer, notamment

par temps de pluie, par l'équipement des réseaux d'assainissement et des vallons littoraux au moyen de systèmes de rétention des déchets de type filets, indique Kristell Astier-Cohu, directrice du département de la connaissance et de la planification de l'agence. Concernant la restauration écologique, notre ambition est de retrouver l'équivalent de 100 % des fonctions de nurserie pour les poissons détruites par les aménagements littoraux en régions Occitanie et Provence-Alpes-Côte d'Azur. Nous continuerons aussi à soutenir l'amélioration des connaissances et l'expérimentation de nouvelles méthodes pour la restauration d'autres habitats tels que les coralligènes, les macroalgues

ou les milieux sableux ». Le champ d'action de l'agence de l'eau en matière de surveillance et d'évaluation de l'état écologique des eaux marines est également accru suite à la nouvelle répartition des rôles entre le ministère de la Transition écologique et l'Office français de la biodiversité. L'agence est désormais chargée de surveiller les populations de poissons et l'intégrité des habitats côtiers, dont les herbiers et les récifs coralligènes. Une surveillance qui sera complétée à moyen terme par d'autres thématiques comme les macrodéchets, le zooplancton et les habitats du milieu pélagique situés plus au large. ●

## MACRO-DECHETS

## PRIS DANS LES FILETS DE LA CIOTAT

Depuis que trois solides filets de piégeage ont été installés sur le Vallat de Roubaud, ce petit cours d'eau côtier qui se taille discrètement un chemin jusqu'à la mer en sortie de La Ciotat, plusieurs mètres cubes de déchets plastiques ont été interceptés avant qu'ils ne se jettent dans la Méditerranée. Inédite, cette opération conduite par l'établissement public d'aménagement et de gestion des eaux Huveaune Côtiers Ayalades s'inscrit dans une action globale de lutte contre les macro-déchets initiée il y a huit ans



dans ce territoire côtier très urbanisé. « Nous sommes plutôt satisfaits du résultat, témoigne Estelle Fleury, directrice de l'Épage. D'autant qu'au volet curatif s'ajoutent des actions pédagogiques, appuyées par le simple fait que les promeneurs constatent les volumes amassés ». D'autres installations de même type sont donc imaginées : à Aubagne à proximité d'une zone commerciale et sur trois autres sites dans l'année. Bénéficiaire d'une aide de l'agence de l'eau pour son caractère expérimental, l'opération a mobilisé une enveloppe de 65 000 euros. ●

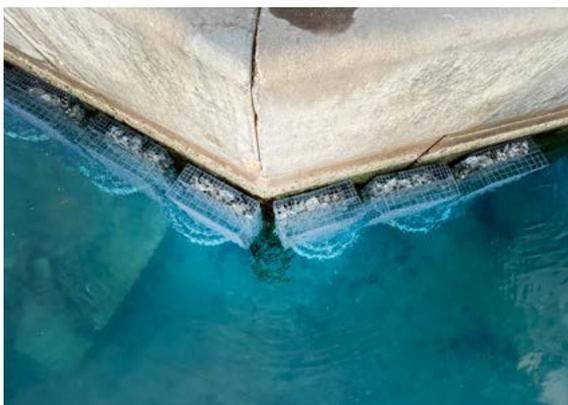
## NURSERIES

## 180 places en crèches sous-marines pour les poissons

Entre décembre 2024 et mars dernier, 180 nurseries pour poissons juvéniles ont été installées dans cinq ports de la rade de Toulon.

Il suffit parfois d'un peu d'inventivité pour réaliser de grandes choses. Dans deux ports de Toulon, mais aussi à La Seyne-sur-Mer, au Lazaret

À l'intérieur de ces cages, des coquilles d'huître font office de nurserie pour les juvéniles.



et à Saint-Mandrier, de simples coquilles d'huîtres enfermées dans des cages servent aujourd'hui de nurserie à de jeunes juvéniles afin qu'ils puissent se nourrir et grandir à l'abri des prédateurs. Assemblées à l'intérieur de cages en métal, ces coquilles sont un habitat naturel idéal pour la reproduction des poissons en milieu portuaire. Cent quatre-vingts de ces nurseries de type Biohuts® ont été installées en début d'année à l'initiative de Portelo Maribay Toulon Plaisance, concessionnaire des dix ports de plaisance de la rade de Toulon pour la Métropole Toulon Provence Méditerranée. « Au port du Lazaret, des nurseries ont été posées pour la première fois, indique Romain Goutalier, responsable

projets et maintenance de Portelo. Ce port ayant très peu de fond, nous avons fixé les Biohuts® sur les corps morts d'amarrage des bateaux de plaisance ». Un suivi scientifique complète cette action : deux fois par an, des plongeurs comptabilisent les espèces et les individus afin d'évaluer l'efficacité du procédé. Une étude sera également menée pour évaluer la faisabilité d'actions de restauration écologique des herbiers par des techniques de transplantation de Cymodocées dans la baie du Lazaret. La Cymodocée est une plante à fleurs marine bénéficiant d'une protection dans la convention de Berne. ●



S'adapter aux aléas climatiques

# La nature fait si bien les choses !

**Dans le défi 10 de son Plan de bassin d'adaptation au changement climatique 2024-2030, le comité de bassin Rhône-Méditerranée promeut les Solutions fondées sur la nature. Celui-ci vient de labelliser six projets dont les résultats démontrent à quel point la nature peut s'avérer résiliente et source de multiples inspirations pour réduire les risques liés à l'eau et gérer la double problématique de changement climatique et d'érosion de la biodiversité. Démonstrations par l'exemple.**



**D**ans la filmographie et la littérature des Solutions fondées sur la nature, il est la tête d'affiche. Une vedette prisée pour son côté tranchant et son sens inné de la mise en scène. Le castor ! Capable de dresser un barrage naturel en quelques heures et d'augmenter la surface des milieux humides grâce à des techniques éprouvées. Un grand architecte des écosystèmes observé et

célébré. Un bâtisseur qui a contribué à forcer la prise de conscience humaine sur l'utilité, quand cela est pertinent, de s'inspirer des méthodes d'une nature qui fait si bien les choses. Ainsi se sont progressivement imposées les Solutions fondées sur la nature (SFN), formellement définies par l'Union internationale de conservation de la nature (UICN) comme celles « *visant à protéger, gérer de manière durable et restaurer des écosystèmes naturels*

# Dossier !

*Le lac de Chambly fait partie des Solutions fondées sur la nature labellisées en 2024. Il s'agit de redonner au marais sa fonction de zone humide par le comblement des fossés, le remembrement du Hérisson et une meilleure qualité physico-chimique des eaux.*



## Question à

*Hélène Michaux*

Directrice du département du programme et des interventions de l'agence de l'eau

### COMMENT CES SFN SONT-ELLES PRISES EN COMPTE DANS LE 12<sup>e</sup> PROGRAMME D'INTERVENTION DE L'AGENCE POUR LA PÉRIODE 2025-2030 ?



Dans la continuité du programme précédent, le 12<sup>e</sup> programme réaffirme sa préférence pour les Solutions fondées sur la nature, car celles-ci sont souvent plus durables,

moins chères et génèrent de multiples co-bénéfices. En amont des projets conduits par les collectivités, nous incitons à étudier en priorité les scénarios qui s'appuient sur le fonctionnement naturel des écosystèmes. Ces projets bénéficient en général de nos modalités d'aides les plus favorables pouvant aller jusqu'à 80 % du montant des études et des travaux. Mais bien entendu, l'agence ne limite pas ses aides aux SFN ; elle continue à financer l'ensemble des projets permettant de répondre aux objectifs de bon état des eaux.

ou modifiés pour relever directement les défis de société de manière efficace et adaptative, tout en assurant le bien-être humain et en produisant des bénéfices pour la biodiversité ». Derrière cette définition, tant la Commission européenne que de nombreux états, l'Office français de la biodiversité (OFB) ou les agences de l'eau présentent les SFN comme désormais incontournables dans la politique d'adaptation au changement climatique et l'érosion de la biodiversité. « L'eau constitue même l'un de leurs domaines d'application premiers, précise Laurence Clottes, experte biodiversité de l'agence de l'eau. Elles offrent de réelles opportunités pour atténuer les risques naturels liés à l'eau et représentent une alternative économiquement viable et durable, souvent moins coûteuse à long terme que des investissements technologiques ou la construction et l'entretien d'infrastructures ». Afin de les mettre en lumière, le défi 10 du Plan de bassin d'adaptation au changement climatique (PBACC) 2024-2030 du comité de bassin Rhône-Méditerranée a décidé de labelliser 20 projets phares déployant les SFN d'ici à 2030, arguant que ce sont

bien « les zones humides fonctionnelles qui jouent un rôle dans la captation et le stockage du carbone ; les prairies et espaces naturels inondables qui limitent les risques naturels d'inondation ; les sols vivants et perméables qui peuvent contribuer à atténuer les effets des changements climatiques en ville... ». Ajouté à la mesure 30 du Plan Eau, visant elle aussi à labelliser 70 opérations (10 par grand bassin hydrographique), le programme Solutions fondées sur la nature embarque quant à lui une communauté de scientifiques pour tester et développer des innovations basées sur la nature en élargissant aux dimensions biologiques, économiques et sociales de ces solutions. Co-piloté par l'Inrae et le CNRS, il est financé à hauteur de 44,2 M€ d'ici à 2032 au titre de France 2030 et ancre les SFN au cœur d'une mobilisation large et multisectorielle. Témoin parmi d'autres : l'implication de l'industriel pharmaceutique Sartorius, qui a largement intégré les Solutions fondées sur la nature dans la rénovation-extension de son site d'Aubagne, dont 6 des 16 hectares sont classés en zone inondable. »



» « Nous avons longuement travaillé avec la Métropole Aix Marseille Provence, la mairie d'Aubagne, les services de l'État et l'agence de l'eau en amont des travaux afin de définir les solutions à mettre en œuvre, indique Olivier Potet, responsable Services généraux et travaux neufs Europe de l'entreprise. Ainsi, nos bâtiments sont montés sur pilotis pour laisser passer l'eau, les cheminements piétons en béton désactivé sont entrecoupés de noues paysagères facilitant la désimperméabilisation des sols, ainsi que l'infiltration des eaux pluviales. Ce sont vraiment les axes biodiversité et inondations, indissociables à nos yeux, qui ont guidé nos choix et nos investissements ». Bénéficiaire d'une aide de 950 000 euros de l'agence de l'eau et alors que les travaux sont achevés depuis juin, Sartorius se félicite du retour d'une faune et flore conséquente, dont quelques lézards Limbert qu'on ne croisait plus. Même constat plus au sud, à Banyuls-sur-Mer, où l'artificialisation de la Baillaury a conduit à une perte quasi totale de biodiversité et à de fortes perturbations du grau. Dans cette commune très touristique, une portion de cette rivière avait été aménagée en parking. Achevés l'an dernier, les travaux ont consisté à recréer son lit, tout en trouvant des alternatives pour gérer les déplacements et renouer avec une végétation méditerranéenne sur les berges. « L'été dernier, nous avons constaté que le grau est resté en eau, avec une permanence des niveaux sur la partie aval que nous ne connaissions plus depuis des décennies », témoigne Alexandre Puignau, président du Syndicat mixte Tech-Albères. Cette SFN exemplaire démontre aujourd'hui la capacité de la nature à reprendre ses droits en des temps records et la résilience d'une faune et d'une flore en partie retrouvée.



Sur une distance de 900 mètres, le lit de la Baillaury a été recréé et doté d'un espace de cheminement pour les habitants.

## 70 M€/an

Les aides délivrées par l'agence de l'eau sur la période 2019-2024 pour financer des projets de Solutions fondées sur la nature.

## Jusqu'à 80%

Le taux d'aides de l'agence de l'eau pour des projets SFN (hors désimperméabilisation).



**Redonner de l'espace à la rivière** pour lutter contre les inondations et restaurer son caractère naturel afin d'améliorer la qualité des milieux aquatiques : les travaux entrepris à Grand-Croix sur le Gier ont été financés à hauteur de 28 % par l'agence de l'eau. Un projet labellisé SFN en 2024. (lire page 16)

### Les projets labellisés SFN au titre du Plan Eau et du PBACC

- Restauration de la continuité du Rhône (Les Avenières (38) et Brégnier Cordon (01))
- Restauration de l'Huveaune (Marseille)
- Restauration de la Lierne par des techniques en mimétisme avec le castor (à Châteaudouble et Chabeuil (26))
- Déploiement de la méthode Keyline Design sur les territoires de Rhône Crussol (07) et Arche Agglo (07 et 26)
- Restauration écologique de La Clauge et de ses zones humides à Dôle (25)

### Le projet labellisé SFN au titre du PBACC uniquement

- Restauration de la Baillaury à Banyuls (66)

### Le projet labellisé SFN au titre du Plan Eau uniquement

- Restauration des milieux aquatiques du Prunelli (Corse)

Projets labellisés en 2025.



# QUATRE SFN À L'ÉPREUVE DES FAITS

**Pour lutter contre les inondations, reconquérir la biodiversité, restaurer les cours d'eau... ces quatre opérations s'appuient sur le fonctionnement naturel des écosystèmes, avec des résultats rapides et réels.**

## LE PRUNELLI EN CORSE

**Des risbermes pour réguler l'écoulement de l'eau**

**Le contexte** Long de 42 kilomètres, le Prunelli connaissait un écoulement de ses eaux au débit perturbé sur sa portion basse en raison de sa forte anthropisation et de la présence du barrage de Tolla en amont. « *Nous ne bénéficions plus des crues annuelles venant mobiliser le fond de la rivière et permettre au sable de se déplacer afin de conserver un milieu biogène*, indique Pierre Casanova, directeur adjoint de la Communauté de communes du Celavu Prunelli. *Par ailleurs, en raison d'une surlargeur du lit, nous constatons des niveaux bas et donc un réchauffement de l'eau durant la période estivale, ainsi qu'une évaporation excessive, ce qui s'avère peu propice à la vie aquatique* ».

**Les objectifs poursuivis** Pour restaurer le bon état du cours d'eau et lutter contre les inondations, une démarche alliant restauration des milieux aquatiques, biodiversité et adaptation au changement climatique a été initiée. Ainsi, outre la création de risbermes végétalisées, des canaux de captation des eaux de ruissellement des versants ont été restaurés pour alimenter des mares temporaires et des zones humides, mais aussi des haies plantées le long de ces canaux pour favoriser les corridors écologiques et créer des îlots de fraîcheur servant aussi d'abri, de nourrissage et de reproduction pour la faune.

**Les résultats** Le lit du fleuve, ainsi rétréci sur une largeur de 5 à 6 mètres et une hauteur de 50 à 70 centimètres, retrouve un écoulement nettement plus favorable et plus résilient aux périodes chaudes. « *Les plantations vont aussi favoriser le retour d'une faune et d'une flore disparues*, poursuit Pierre Casanova. *Nous espérons également que de nouvelles frayères apparaîtront et que nous pourrons revoir truites et anguilles sur cette portion* ».



## LA CLAUGE DANS LE JURA

**Retour à une vie plus méandree**

**Le contexte** Affluent du Doubs, la Clauge s'étire essentiellement en forêt de Chaux, qui n'est autre que le 2<sup>e</sup> massif de forêts de feuillus de France. Tout comme ses affluents, elle a fait l'objet par le passé d'importants travaux de drainage et de corrections de son linéaire à des fins d'exploitation sylvicole, ce qui a provoqué son assèchement et un enfoncement important de son lit mineur.

**Les objectifs poursuivis** Depuis plusieurs années, l'ONF et le Syndicat mixte Doubs-Loue (SMDL) conduisent un vaste projet de restauration hydroécologique de la Clauge et de ses affluents en vue de réhumidifier les vallons de ce réseau hydrographique, d'améliorer la capacité de rétention en eau des ruisseaux et de reconquérir la biodiversité. L'enjeu est d'inciter la Clauge à reprendre son ancien lit à méandres, en installant par exemple des banquettes végétalisées ou en plaçant des bouchons et des embacles semi-enterrés. « *Ce sont les matériaux des merlons de curage pris sur place qui sont réutilisés pour remblayer le lit rectiligne encaissé, constituer des risbermes et procéder à de la recharge sédimentaire*, indique Claire Renaud, chargée de mission Gemapi au SMDL. *Nous sommes très vigilants à limiter les apports de matériaux extérieurs sur le site* ».

**Les résultats** Recueillis grâce aux suivis scientifiques assurés par l'université de Franche-Comté, ils montrent que l'hydropériode de la Clauge et de ses affluents restaurés – c'est-à-dire leur temps d'alimentation en eau – est passée de 2 à 6 mois par an, dont 3 à 12 semaines supplémentaires au printemps. « *En période de hautes eaux, les conditions de débordement retrouvées participent à limiter l'effet des crues à l'aval de la forêt dans la traversée de villages et de manière générale l'eau est plus disponible*, poursuit Claire Renaud. *Nous avons aussi constaté une augmentation de la population des amphibiens, le retour de certaines espèces biosensibles, ainsi que du chabot et de la truite dans des secteurs où l'on ne les voyait plus. La comparaison entre les sites restaurés et ceux non encore retravaillés est très parlante* ».



**Un plan de communication a été établi** pour sensibiliser élus, agriculteurs et grand public sur la nécessaire adaptation aux effets du changement climatique à travers l'exemple du Prunelli.



## LE LEZ À BOLLÈNE

### Un espace de divagation régulateur

**Le contexte** Frappée par une inondation dévastatrice et mortelle en 1993, la ville de Bollène est traversée par le Lez, lui-même contraint par un grand linéaire de digues l'empêchant de s'étendre en période de fortes crues.

**Les objectifs poursuivis** L'étude géomorphologique réalisée sur le cours d'eau et ses affluents en amont a démontré la nécessité de ralentir les crues par l'aménagement d'un espace de divagation. Borné par une nouvelle digue de contention positionnée à une distance de 100 à 200 mètres du lit de la rivière, cet espace de 40 hectares a fait l'objet d'un important travail d'acquisition foncière de la part du Syndicat mixte du bassin versant du Lez. La digue existante, elle, a été coupée de brèches par endroit afin de laisser l'eau s'épandre quand cela est nécessaire.

**Les résultats** « Nous avons pour l'heure achevé les travaux sur une portion d'un kilomètre, sachant que quatre seront à réaliser d'ici à la fin de l'année prochaine, indique Jean-Louis Grapin, directeur du syndicat. Les modélisations démontrent que ces aménagements redonnant son espace à la rivière nous permettront de résister à une crue d'occurrence 90 ans ». Basé sur le rétablissement du fonctionnement naturel du Lez, le chantier conserve les ripisylves existantes et prévoit d'implanter plusieurs mares et prairies : « des espaces où nous laisserons la nature faire son œuvre », conclut Jean-Louis Grapin.

## LE GIER À LA GRAND-CROIX ET RIVE-DE-GIER

### Plus de végétation, moins d'inondations

**Le contexte** Tant la commune de La Grand-Croix que la ville de Rive-de-Gier, dans la Loire, ont vécu des situations de crues catastrophiques sur leur rivière commune, le Gier, dont la dernière en date remonte à octobre dernier.

**Les objectifs poursuivis** Depuis plusieurs années, les Solutions fondées sur la nature sont mises en avant dans ces deux communes pour élargir les berges de ce cours d'eau contraint et revégétaliser ses abords. À Rive-de-Gier, sur la friche industrielle d'une ancienne verrerie, polluée par des décennies d'exploitation et des dépôts massifs de remblais, des travaux conséquents ont permis de reprofiler le Gier sur 700 mètres, avec l'extraction de 90 000 m<sup>3</sup> de matériaux et le triplement de son lit. Celui-ci peut désormais s'écouler plus librement, même en cas de fortes pluies, et bénéficie de la plantation de 5 000 arbres et arbustes sur ses berges, ainsi que d'une piste cyclable.

**Les résultats** « Lors de la grosse crue d'octobre dernier, proche d'un événement centennal, ces aménagements se sont révélés très efficaces pour protéger une cinquantaine d'habitations, une école et des commerces, indique Julien Luya, vice-président de Saint-Étienne Métropole. Le retour du cours d'eau à son lit naturel nous a évité le pire. Nous bénéficions de surcroît d'un site attractif pour les habitants, ce qu'ils ne connaissaient plus depuis bien longtemps et d'habitats favorables pour la faune et la flore ». ●

## SIX SFN SIMPLES À METTRE EN ŒUVRE POUR DIMINUER LES RISQUES LIÉS À L'EAU





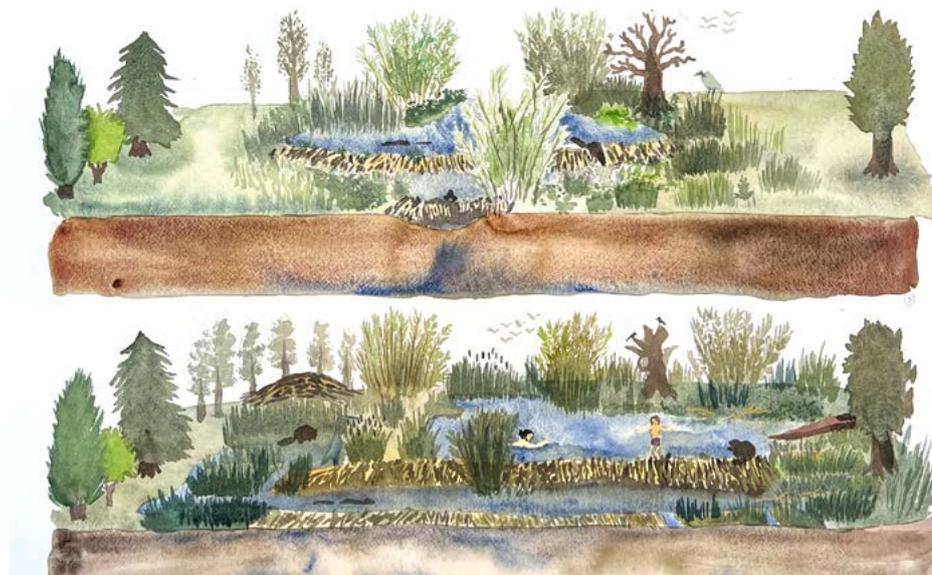
## SUZANNE HUSKY L'ARTISTE SENTINELLE

**Elle vient de publier un ouvrage mettant en scène ces castors bâtisseurs et protecteurs des rivières. Elle expose au Centre d'art contemporain Wiels de Bruxelles et co-préside le Mouvement d'alliance avec le peuple castor. Portrait d'une artiste hors norme au pouvoir de conviction réel sur la nécessité de retisser des liens avec la terre.**

**S**uzanne Husky combat avec des armes douces : le crayon, le pinceau, le trait posé sur une toile... Cette Franco-américaine qui a étudié l'art, mais aussi le paysagisme horticole au Merritt College d'Oakland en Californie et l'agroforesterie, peint pour révéler la transformation des paysages, les petits cycles de l'eau, la disparition des zones humides, l'impact des mégafeux et de la saturation des sols. Cette double approche artistique et scientifique lui confère une renommée dépassant le cadre de l'art, ainsi qu'une parole de plus en plus entendue. Avec le philosophe Baptiste Morizot, elle vient de publier un ouvrage au titre évocateur - *Alliance dans les rivières face au chaos climatique* - dans lequel elle remet un bâtisseur exceptionnel sur le devant de la scène, un guérisseur des rivières tariées, polluées et dévitalisées : le castor. « Ayant

*« En tant qu'artiste, je peux tout raconter, tout dire, utiliser le conte, l'histoire, l'image, le film, le sensible... pour faire comprendre les outils dont nous disposons pour aider nos rivières. »*

grandi dans un moulin à eau, j'ai vécu avec l'écosystème de la rivière sous les yeux, raconte-t-elle. Je pensais connaître ce milieu jusqu'au moment où j'ai compris que son acteur principal était absent, le castor fiber, notre castor européen ». Dans son œuvre récente, ce sujet est représenté



en majesté, avec des niveaux de détails historiques et scientifiques qui imagent sa relation à l'homme et à la nature, ainsi que ses bienfaits pour l'humanité. Maîtrisant les arts de la main - dessin, céramique, tapisserie, sculpture, textile - et se formant continuellement à ceux de la terre - horticulture, paysage, agroécologie, herboristerie - Suzanne Husky vulgarise les recherches de nombreux penseurs, scientifiques, naturalistes, militants, et sème des futurs capables de revitaliser les rivières, les sols et la vie. « À quoi d'autre devrais-je m'intéresser, questionne-t-elle, tant la question environnementale et climatique s'avère prégnante aujourd'hui. Comme artiste, je peux tout raconter, tout dire. Je peux utiliser le conte, l'histoire, l'image, le film, le sensible... pour faire comprendre les outils dont nous disposons pour aider nos rivières ».

**2025.** Publie chez Actes Sud, en collaboration avec le philosophe chercheur Baptiste Morizot, l'ouvrage : *Alliance dans les rivières face au chaos climatique*.

**2024.** Présente au Drawing Lab à Paris une exposition sur le rôle essentiel des castors dans la préservation des milieux aquatiques.

Expose à la 17<sup>e</sup> Biennale d'art contemporain de Lyon.

**2023.** Reçoit le prix Drawing Now

**2000.** Diplômée des Beaux-Arts de Bordeaux.

Au sein du Mouvement d'alliance avec le peuple castor, Suzanne Husky diffuse aussi une éducation populaire aux enjeux des rivières et sensibilise aux pratiques de la médecine castor, qu'elle nomme « *régénération fondée sur les processus de la nature* ». Elle conduit encore, dans les Landes, un projet de création d'une zone humide pare-feu avec l'ONF, basé sur les méthodes castor. Au sein du Centre d'art contemporain Wiels de Bruxelles et dans le cadre de l'exposition *Réalisme magique : Imaginer la nature en dés/ordre*, elle appartient aux 30 artistes retenus pour apporter leurs points de vue sur le rapport à la planète. Son objectif sous-tendu ? Rompre avec le principe d'extraction sans limites des ressources et aider à retisser des liens avec la biosphère et les réseaux complexes la constituant. ●

## Oléagineux et céréales bons pour la transition agroécologique

Graines Équitables incarne un modèle innovant au cœur de l'Occitanie. Composée de 100 membres, cette Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) profite de friches agricoles pour relocaliser la production de céréales et légumineuses résilientes face aux changements climatiques.

Yann Bertin, gérant de la SCIC Graines Équitables

# 2.

### En quoi consiste ce projet ?

En lien avec le Grand Narbonne, Carcassonne Agglo et le Département de l'Aude, nous voulons relocaliser en Occitanie une filière de production de céréales et légumineuses en agriculture bio, en associant les acteurs des territoires, au service d'une alimentation saine, locale et durable. Pour ce faire, nous voulons reconquérir des friches en travaillant à la fois sur la santé des sols, la maîtrise foncière et sur la diversification des productions agricoles. C'est aussi un moyen de lutte contre les incendies. La réussite de ce challenge passe par la promotion et le déploiement des techniques anciennes, efficaces contre le changement climatique, comme l'enherbement, la présence de brebis sur les surfaces cultivées. La coopérative favorise le développement de pratiques agroécologiques et notamment l'utilisation de couverts végétaux produits par nos adhérents.

### Comment est né Graines équitables ?

Au lendemain des crises viticoles ayant entraîné l'arrachage de milliers d'hectares de vignes entre 2005 et 2010 en Occitanie, sept agriculteurs ont souhaité valoriser ces friches en cultivant en agroécologie des céréales, des oléagineux et des protéagineux. Aujourd'hui, notre coopérative fédère près de 100 agriculteurs d'Occitanie, qui exploitent plus de 6 000 hectares reconquis. Elle collecte la production des agriculteurs adhérents, la trie, la stocke, la transforme et la conditionne à destination des marchés de l'alimentation humaine et animale, des engrais verts et des graines fermières. Nous souhaitons aujourd'hui intensifier notre action via le projet Fanta'SCIC.

# 3.

### Quelle est votre ambition avec Fanta' SCIC ?

Ce projet va permettre d'augmenter le nombre d'hectares repris aux friches dans le but de produire des engrais verts pour la viticulture, de développer des productions locales à vocation alimentaire. Il entend fournir des méthodes et des outils pour essaimer sur d'autres territoires, en proposant un modèle de production agroécologique résilient face aux changements climatiques et à la raréfaction des ressources.

## SYNDICAT DE DÉVELOPPEMENT, D'ÉQUIPEMENT ET D'AMÉNAGEMENT DE L'ARDÈCHE

# La chasse aux fuites est lancée



### Contexte

Située au sud de l'Ardèche, la plaine du Bas Chassezac constitue un territoire agricole dynamique, marqué par une forte présence de la viticulture. Construit en grande partie dans les années 1970, un réseau d'irrigation qui charrie l'eau de la rivière Chassezac alimente 2 370 hectares de ces terres cultivées par 87 agriculteurs. L'ouvrage montre aujourd'hui des signes d'usure et d'inefficacité. « En raison de fuites fréquentes et d'une gestion manuelle limitée, notre système pompe 1,8 million de m<sup>3</sup> dans le Chassezac pour 1,25 million de m<sup>3</sup> d'eau réellement consommé, soit un rendement de 69 %, explique Philippe Latapy, chargé d'opérations au Syndicat de développement d'équipement et d'aménagement (SDEA). Les casses répétées, le long de nos 130

kilomètres de canalisation en béton, créent aussi une insécurité et des inondations chez les riverains ».

### Solution

Le SDEA a décidé de rénover une partie de son réseau, dans le but d'économiser la ressource en eau et de fiabiliser la distribution : « Le renouvellement a consisté à déposer les anciennes conduites principales en béton et à les remplacer par des canalisations en fonte, un matériau offrant une résistance mécanique supérieure et une durée de vie estimée à plus de 50 ans. Nous avons effectué pour l'heure ces travaux sur six kilomètres, en raison de leur coût élevé dû aux diamètres importants des canalisations, entre 0,8 et 1,2 mètre ». En complément,

plusieurs équipements de régulation et de surveillance ont été installés, tels quatre dispositifs de mesure des débits et 428 compteurs. D'un montant de 5,5 M€, le chantier financé à hauteur de 1,45 M€ par l'agence de l'eau a été effectué durant l'hiver afin de limiter les impacts sur les exploitations.

### Résultats

Le renouvellement de 6 kilomètres de réseau a permis d'augmenter les rendements en eau de 10 % et d'économiser plus de 522 000 m<sup>3</sup> d'eau. Le SDEA recherche des financements pour pouvoir poursuivre les travaux sur les 124 kilomètres restants.

## SPIRAL

# Installation d'un traitement en circuit fermé

### Contexte

Basée à Thise, sur le territoire de Grand Besançon Métropole, la société Spiral exerce une activité industrielle de haute précision. Fournisseur de grands noms de l'automobile, de l'aéronautique et du médical, cette PME de 15 salariés s'est spécialisée dans le traitement de surface utilisant des procédés de tribofinition, technique mécanique utilisée pour polir, lisser ou ébavurer les pièces métalliques dans des cuves remplies d'eau. Or cette eau, souillée

par les particules métalliques et les additifs de traitement, était jusqu'ici évacuée dans le réseau d'assainissement après traitement.

### Solution

« Pour sortir de ce modèle, nous avons opté pour l'installation d'un évapo-concentrateur zéro rejet afin de traiter la totalité des effluents issus de la tribofinition, explique Hervé Reverchon, le directeur de Spiral. Cet équipement permet la réutilisation de l'eau

industrielle ». L'eau utilisée pour les procédés de finition est purifiée par évaporation, les résidus solides sont traités comme déchets, et l'eau ainsi récupérée est réinjectée dans le process industriel. Le projet a été soutenu par le programme Preventox, piloté par Grand Besançon Métropole et la CCI Saône-Doubs, avec le concours de l'agence de l'eau. L'aide publique a couvert jusqu'à 60 % de l'investissement.

### Résultats

Plus aucun rejet liquide n'est évacué dans le réseau, soit près de 1 000 m<sup>3</sup> d'eau économisés chaque année. En tant qu'installation classée pour la protection de l'environnement, Spiral sécurise ainsi sa conformité réglementaire. Cette mutation verte est aussi un atout commercial : « Nos clients attendent des partenaires irréprochables sur le plan environnemental. C'est un argument pour gagner de nouveaux marchés ».



« Avec l'agence de l'eau et la CCI Saône-Doubs, nous avons lancé l'opération Preventox destinée à inciter les entreprises à diminuer ou supprimer les rejets toxiques dans les réseaux d'assainissement. L'association de nos trois structures

créé un cadre rassurant pour aider les entrepreneurs à adopter des pratiques plus durables et écologiques. »

**Christophe Lime**, vice-président du Grand Besançon Métropole

# Vie de l'agence !

« *Laurent Roy, directeur général de l'agence de l'eau, nous a quittés en mars dernier. Son décès a profondément marqué notre institution. Pendant plus de huit ans, il a œuvré avec détermination au service des bassins Rhône-Méditerranée et de Corse, guidé par la conviction que l'eau est un bien commun précieux, à protéger sans relâche. Homme de dialogue, à l'écoute des territoires et de leurs acteurs, il a incarné une vision exigeante et humaine de l'action publique. Toujours en mouvement, il allait à la rencontre des femmes et des hommes engagés pour l'eau, portait haut la voix de l'agence, et rassemblait autour de lui les énergies et les convictions. Son engagement, sa clarté de vue et sa capacité à fédérer resteront une source d'inspiration pour nous tous. Nous ne l'oublions pas et saluons sa mémoire avec respect et gratitude.* »



En octobre 2019 à Vienne pour l'inauguration d'une conduite d'adduction d'eau potable.



Lors du colloque « Eau et biodiversité, agissons, c'est vital ! » organisé par l'agence de l'eau en 2019.



Lors de l'assemblée générale du personnel de l'agence de l'eau à Anse en 2021, Laurent Roy porte haut les couleurs de son équipe.



En mars 2022 au forum mondial de l'eau à Dakar, organisé par le Conseil mondial de l'eau et le gouvernement sénégalais.



Célébration du premier marathon de la biodiversité à Saint-Lager avec la Communauté de communes Saône Beaujolais, en septembre 2022.



Lors de l'inauguration du panneau « Rivière en bon état » pour le Valdu Malu en Corse, en juin 2023.



En octobre 2023, pour le colloque sur l'eau et le changement climatique organisé par l'agence de l'eau à Lyon.



**PODCAST  
EN IMMERSION**

## Saison 3

C'est parti pour 12 nouveaux épisodes du podcast *En Immersion* des agences de l'eau ! Partout en France, dans les marais salés, dans les vignes ardéchoises ou dans les prairies de Moselle, deux journalistes ont suivi l'eau, celle qui manque, qui déborde, qui s'infiltre, qui nourrit et façonne les territoires. Ils ont tendu l'oreille et le micro à des éleveurs, des vigneronnes, des citoyens, des élus... qui œuvrent à réinventer notre lien à l'eau et répondre aux effets du changement climatique.  
Retrouvez la nouvelle saison d'*En Immersion* sur toutes les plateformes d'écoute.

### DÉLÉGATION DE BESANÇON

## Départ de François Rollin



Après sept années à la tête de la délégation territoriale de Besançon de l'agence de l'eau, François Rollin a rejoint l'agence Études et

travaux Bourgogne-Franche-Comté de l'ONF en tant que directeur. Durant cette période, la délégation de Besançon a quasiment doublé le montant des aides annuelles apportées sur le territoire, témoignant de la prise de conscience croissante des enjeux liés au changement climatique. François Rollin a impulsé de nombreux partenariats régionaux. Il laisse l'image d'un directeur à l'écoute, engagé, et ayant su nouer des relations de grande qualité avec l'ensemble des partenaires de l'agence. À compter du 1<sup>er</sup> septembre, la direction de la délégation de Besançon sera assurée par Guillaume Hoeffler, actuellement chef du service eau et biodiversité à la DDTM du Finistère.

### APPELS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

## Paiements pour services environnementaux

L'agence de l'eau lance un nouvel appel à manifestation d'intérêt pour soutenir des collectivités volontaires dans la mise en place de Paiements pour services environnementaux (PSE) afin d'accompagner la transition agroécologique des exploitations agricoles de leur territoire. Elle engage 50 M€ pour aider environ 25 projets de territoire visant un changement de pratiques agricoles favorables à la gestion de la ressource en eau, des milieux humides et de la biodiversité. L'appel à manifestation d'intérêt est organisé en deux phases dont la première, qui court jusqu'au 30 novembre 2025, concerne le dépôt des lettres d'intention des collectivités volontaires.

## Projets de filières économiques contribuant à la préservation de la ressource en eau

L'agence de l'eau soutient les projets collectifs portés au sein d'une branche ou d'une filière professionnelle visant à réduire les rejets de substances dangereuses dans l'eau ou à économiser l'eau. Elle alloue une enveloppe de 10 M€ d'aide à cet appel à manifestation d'intérêt qui se déroule en deux vagues de dépôt des lettres d'intention, une jusqu'au 5 septembre puis une autre jusqu'au 5 novembre 2025.  
Plus d'informations sur [www.eaurmc.fr](http://www.eaurmc.fr)

### TRAVAUX POST-CRUE

## Aides majorées dans 4 départements



Le pont de la Tour, écroulé à Chavanay dans la Loire.

Ponts emportés, routes coupées, ouvrages d'eau potable et d'assainissement envahis par des coulées de boues... les fortes pluies du 17 octobre dernier ont lourdement frappé les départements de la Lozère, de l'Ardèche, de la Loire et du Rhône. Au total, 208 communes du bassin Rhône-Méditerranée (dont 112 en Ardèche) ont subi les dégâts des crues. L'agence de l'eau a déclenché des aides d'urgence majorées de 30 à 50 % pour la remise en état des installations d'eau potable, d'assainissement et des cours d'eau.



### PUBLICATIONS

**Note sur la fiscalité de l'eau.** Au fil de 4 pages, le détail de l'origine des redevances perçues auprès des usagers de l'eau et leur redistribution sous forme d'aides financières dans les territoires.

**Rapport d'activité 2024.** Un retour sur les faits marquants de l'année écoulée et un zoom sur le bilan du 11<sup>e</sup> Programme Sauvons l'eau 2019-2024.

À lire sur [www.eaurmc.fr](http://www.eaurmc.fr)



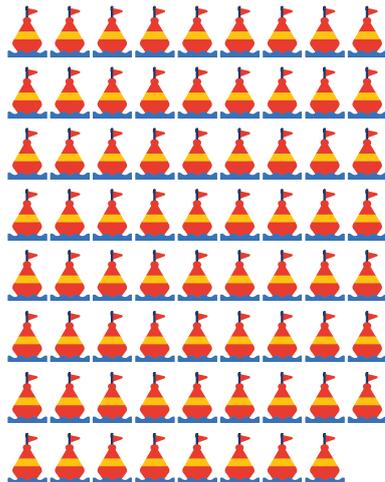
# Bon à savoir !

Dans l'aube  
naissante

Les eaux bleues  
dormantes

Voilées  
par la brume

Myriam Marrot - Extrait du recueil  
de Haikus, « D'amour et d'eau  
fraîche » des agences de l'eau.



# 71

Le nombre  
de bouées  
d'amarrage

installées dans la baie de Cavalière  
sur la commune du Lavandou, dans  
le Var. Cette Zone de mouillage et  
d'équipements légers (Zmel) permet  
aux bateaux de mouiller sans dégrader  
les quelque 80 hectares d'herbiers  
de posidonie qui abritent plus d'une  
centaine d'espèces de Méditerranée.



Le montant des aides allouées par l'agence de l'eau entre 2019 et 2024,  
dont la moitié en faveur de l'adaptation des territoires aux effets  
du changement climatique.



# 91,5%

des réseaux d'eau potable sur les bassins Rhône-  
Méditerranée et de Corse sont conformes à  
l'ensemble des exigences de la réglementation en  
termes de réduction des fuites, contre 85 % en 2019.



# 2 653

Le nombre de personnes ayant donné leur avis sur les grands enjeux de  
l'eau dans le cadre de la consultation portée par le comité de bassin Rhône-  
Méditerranée et la préfète coordinatrice de bassin d'une part et par le comité  
de bassin de Corse d'autre part : 2 082 dans le bassin Rhône-Méditerranée et  
571 en Corse. Par ailleurs, les consultations des assemblées et des partenaires  
institutionnels ont respectivement généré 94 et 15 contributions. Tous les  
résultats sont à retrouver sur les sites de bassin à partir de l'automne 2025.

# 492



sites de baignade hissent le drapeau Pavillon  
bleu de tourisme durable pour les plages et pour  
les ports. L'Occitanie et Provence-Alpes-Côte  
d'Azur se classent en tête du palmarès avec  
respectivement 120 et 119 sites distingués.

Source : association Teragir

62%

des Français expriment leur crainte de manquer d'eau. Une inquiétude encore plus marquée pour les habitants de Corse et d'Occitanie.

Source : baromètre 2025 Les Français et l'eau, Kantar/CIEAU



- 70%

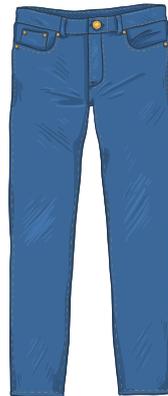
La diminution du linéaire de haies en France depuis 1950.

Source : « État de l'environnement en France - Rapport 2024 » du Commissariat général au développement durable (CGDD).

3 500

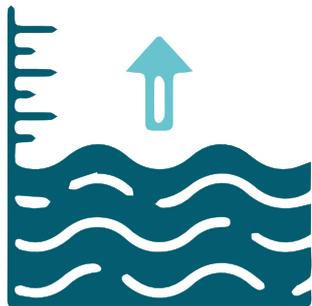
litres d'eau sont nécessaires pour fabriquer un jean issu de la mode éthique porté 102 fois et lavé 33 fois, contre 7 000 litres utilisés pour un jean issu de la fast fashion porté 50 fois et lavé 16 fois. Une bonne raison pour garder ses vêtements plus longtemps !

Source : Ademe



50 M€

L'enveloppe allouée par l'agence de l'eau à l'appel à manifestation d'intérêt pour la mise en place de Paiements pour services environnementaux (PSE).



+ 21 cm

La hausse moyenne du niveau des mers et des océans entre 1990 et 2023.

Source : « État de l'environnement en France - Rapport 2024 » du Commissariat général au développement durable (CGDD).

70%

de notre empreinte eau provient de notre alimentation. Comment la réduire ? Rendez-vous sur le site [nosgestesclimat.fr](https://nosgestesclimat.fr) et son calculateur d'empreinte mis au point par l'Ademe en partenariat avec les agences de l'eau.



DÉCOUVREZ LE DERNIER FILM D'ANIMATION DE L'AGENCE DE L'EAU

# Eau et aménagement du territoire : un pacte pour l'avenir



En 4 minutes, ce film d'animation décrypte pourquoi et comment intégrer l'eau dès la conception des projets d'aménagement du territoire.

# SAUVONS! L'EAU!